



## Parvis de la mairie

Nouvelle mise en scène et en lumière pour le parvis de la mairie

### Les travaux de qualification seront lancés en octobre.

Des vagues noires, des vagues blanches. Avec des pavés calcaire, noirs et blancs, en provenance d'Espagne, un peu comme... au Portugal, à Lisbonne. Le parvis de la mairie va donc changer de physionomie. L'objectif est double : donner de l'éclat au patrimoine, en l'occurrence le bâtiment de l'Hôtel de ville, et réaménager l'espace public afin de le rendre plus accessible aux personnes handicapées, notamment. L'espace piéton sera complètement reconfiguré. Ainsi pourra-t-on cheminer plus aisément et... s'asseoir le cas échéant, des bancs accueillants sont prévus. Pour la mise en lumière de la façade, des réglettes seront encastrées au sol et deux colonnes lumineuses éclaireront l'ensemble.

Le chantier sera lancé dès le mois d'octobre et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2018. Côté mairie, il concerne la portion inscrite entre la rue Paul Bert et une trentaine de mètres après la rue Pape Carpentier.

En face et en même temps, jusqu'à l'abribus qui sera mis aux normes,

le revêtement de sol actuel sera remplacé par du béton désactivé. Une vague ondulante également fera écho au nouveau parvis. Des projecteurs encastrés au pied des platanes et d'autres fixés à des mâts éclaireront les passages piétons et routiers. Tout en LED, d'un côté comme de l'autre, c'est désormais la règle à Châtelaillon.

Ce chantier implique d'enlever les platanes devant la mairie dont les racines filaires et tentaculaires interdiraient la réfection du trottoir. Cela aura aussi pour effet de valoriser la façade du bâtiment municipal. Ailleurs à Châtelaillon, lorsque des arbres disparaissent au gré des aménagements successifs, d'autres sont replantés avec des racines pivotantes qui s'enfoncent verticalement. Là, ce ne sera pas le cas.

En face, les arbres, sauf cinq probablement, seront conservés. Tout comme quatre places de stationnement alors que devant la mairie il ne sera plus possible de se garer.

Pour être complet, précisons que sur la chaussée un plateau légèrement

surélevé permettra de ralentir la circulation et que, dans un registre différent, des arceaux pour accrocher &les vélos seront installés.

L'accueil sera évidemment assuré durant les travaux. Et la circulation maintenue, parfois en alternance, sauf à la toute fin du chantier lorsqu'il s'agira de raboter la chaussée.

Dans un deuxième temps, de janvier à avril, des travaux vont être entrepris dans la cour de la mairie pour changer le revêtement ; les places de stationnement seront conservées. Les rues Pape Carpentier et Paul Bert bénéficieront aussi d'embellissement. Changement encore une fois des revêtements de sol pour toutes les deux et enfouissement des réseaux électriques et telecom pour la rue Pape Carpentier. Difficile d'envisager autre chose dans ces rues si étroites. À noter que le stationnement existant perdurera. La mairie profitera de ces travaux pour refaire le revêtement de sol en enrobé de la rue de l'Yser qui est aujourd'hui très dégradé ■